

Charrier-Ferrière - À la découverte des quatre mares communales restaurées



Vingt-six collaborateurs ont posé devant la mare du Pilou sur la commune - © DR

À l'occasion d'une visite du projet de restauration de 4 mares communales à Charrier-Ferrière, le 22 septembre, la Fondation Vinci Autoroutes, la Région Nouvelle Aquitaine et les Fonds Verts, soutiens du projet, ont pu montrer leur engagement en faveur de la préservation de la biodiversité.

Au total, 26 collaborateurs ont participé à une visite de terrain autour de quatre mares communales restaurées en avril dernier : *Pilou*, *Âges*, *Lac du Lavailler* et *Mas del Bos*. Ces mares, situées sur un sous-sol karstique - où l'eau s'infiltré dans le sol et dépossédant Charrier-Ferrière de cours d'eau en surface - ont historiquement joué un rôle essentiel pour les habitants. Aujourd'hui, elles constituent des réservoirs de biodiversité précieux à l'échelle locale.

Chaque acteur du projet a pris la parole pour partager son expertise et rappeler les enjeux environnementaux : Daniel Freygefond, président du SIAV (Syndicat mixte à la carte pour l'Aménagement de la Vézère), a remercié les partenaires techniques et financiers tout en soulignant l'importance dans la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention Inondation) de préserver ces milieux humides souvent méconnus.

Guy Roques, maire de Charrier-Ferrière, a rappelé la particularité du sol karstique local, expliquant que ces mares, installées dans des dépressions argileuses, étaient autrefois aménagées par l'homme pour répondre à ses besoins avant l'arrivée de l'eau courante.

Christophe Lagorsse, du conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN), a insisté sur la valeur écologique de ces habitats, et exprimé le souhait de développer un réseau de

Nespouls présentant des mares similaires, afin d'amplifier leur rôle de refuge pour la faune et la flore.

Des résultats écologiques déjà visibles

Un suivi de la biodiversité est assuré par le Conservatoire d'Espaces Naturels. À ce stade, une biodiversité ordinaire (grenouille, tritons, etc.) y a été recensée ; et c'est une excellente nouvelle. L'intérêt écologique des mares semble d'autant plus important pour assurer la survie de ces espèces.

Michaël Rambaud, agent du SIAV, a présenté les différentes étapes des travaux menés, conformément au plan de gestion élaboré par le CEN : éclaircissement partiel des abords (hors exposition sud), Dépôt des rémanents en bordure pour créer des abris pour la faune, réouverture des chemins d'accès, installation de rampes en bois pour permettre aux animaux de ressortir en cas de chute dans l'eau, mise en place de mains courantes pour sécuriser les visiteurs.

Coraline Breil, agent du SIAV, a mis en lumière la dimension humaine et pédagogique du projet : implication d'une classe de BTS du lycée de Voutezac durant les travaux, accompagnement et participation au chantier de Stéphanie Verdier, responsable pédagogique adjointe et qualité à l'EMA, collaboratrice de Vinci Autoroutes et marraine du projet.

Enfin, des panneaux pédagogiques seront prochainement installés à proximité de chaque mare, ainsi qu'un dans le bourg de Charrier-Ferrière, afin de sensibiliser le grand public aux enjeux des zones humides et à la biodiversité qu'elles abritent.

